

1

( N° 105. )

---

## Chambre des Représentans.

---

SÉANCE DU 18 JANVIER 1836.

---

*Amendement de M. Desmaizières à l'article 1<sup>er</sup> de la 1<sup>re</sup> section  
du chapitre II du budget de la guerre.*

---

État-major général. Solde de (8 généraux de division, 22 généraux de  
brigade, 7 colonels, 4 lieutenans-colonels, 8 majors, 12 capitaines de  
1<sup>re</sup> classe, 6 capitaines de 2<sup>me</sup> classe et 6 lieutenans) et supplément de  
solde de (28 capitaines, 9 lieutenans et 4 sous-lieutenans aides-de-  
camp) . . . . . fr. 638,644 - 45

DESMAIZIÈRES.